



**Compte-rendu
Commission Prisons 25 mai 2023
En visioconférence**

Pilote : Dr Jean-Luc Bousard

Présents.es (12) :

Mme BADA Jennifer, Coordinatrice COREVIH IDF Ouest

M BERKANE Kerim, Coordinateur du COREVIH IDF Est

Dr BOUSSARD Jean-Luc, Médecin retraité

Mme CHAN CHEE Christine

Dr GOYET Frédéric, Référent médical VIH-IST-Hépatites, ARS

Dr Leroy Pierre, PH GHSIF Melun, Unité de santé publique

Mme MARTINOT-LAGARDE Isaure, Chargée de mission santé publique, COREVIH IdF Est

Dr Nguyen Tan Lung Rose, Médecin coordinateur Réseau Périnat IF Sud

Mme PAYEN Anouck, Cheffe de projet télésanté en milieu pénitentiaire, ARS

M. ROUKAS Hicham, TEC, COREVIH IDF Est

Pr ROZENBAUM Willy, Président du COREVIH IDF Est

Dr VALANTIN Marc-Antoine, PH, Hôpital Pitié-Salpêtrière, AP-HP

Ordre du jour:

- Point sur l'enquête épidémiologique de prévalence des viroses chroniques en Ile-de-France
- Gestion des sorties et continuité des soins
- Divers

-
- **Point sur l'enquête épidémiologique de prévalence des viroses chroniques en Ile-de-France**

Révision des variables de l'enquête (c.f. pièce-jointe).

A noter que Versailles ne pourra pas répondre à l'enquête sur 2022 en raison de cyberattaques.

Afin de lancer l'enquête il est prévu que chaque président de CoRéVIH sollicite les responsables de leur territoire avec en copie les chefs d'USMP. Il faudra d'abord s'adresser aux chef.fes d'USMP en annonçant la démarche ; il est décidé que les TECs des établissements concernés servent de relais à l'enquête. Un texte type sera transmis aux autres coordinateur-ices.

MA Valantin est chargé de rédiger une lettre de la part des présidents de CoRéVIH qui sera adressée avec l'enquête.

Concernant les rapports d'activité il faudra se tourner vers l'ARS.

- **Gestion des sorties et continuité des soins**

Une FAQ réalisée en concertation entre la DAP, les administrations centrales du ministère de la santé concernées (DSS, DGOS, DGS) ainsi que l'APSEP a été communiquée au CoRéVIH via Dr Le Bris chargée de la coordination santé justice à la DGS. Celle-ci précise que l'activation du compte MES pour les détenu-es peut se faire dans le cadre de permissions ou de sortie de détention.

Anouck Payen (anouck.payen@aphp.fr), cheffe de projet télésanté en milieu pénitentiaire, se renseigne sur MES dans le cadre de ses missions à l'ARS, elle peut être sollicitée par la suite sur le sujet.

P. Leroy tente de questionner la CNAM sur le sujet. Un des problèmes est que l'accès implique d'avoir une carte vitale or il y a souvent des ouvertures de droits en prison. P. Leroy souligne que la CNAM est demandeuse de projets en détention.

Il est également suggéré de prendre contact avec la Contrôleuse des libertés à ce sujet et de solliciter Dr Ahouanto-Chaspoul afin de connaître la réflexion au niveau du ministère de la justice.

Il est également proposé de se renseigner auprès de A. Payen et A. Thirault afin de connaître lesquels USMP sont informatisés.